



SCHWEIZERISCHE PSORIASIS UND VITILIGO GESELLSCHAFT
SOCIÉTÉ SUISSE DU PSORIASIS ET DU VITILIGO
SOCIETÀ SVIZZERA DI PSORIASI E DI VITILIGINE

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2018 de la SSPV

Date: samedi 28 avril 2018
Heure: de 10h30 à 14h30
Lieu: Scheibenstrasse 20 3014 Berne

1. Election des scrutateurs et liste de présence

Laurent Häusermann, président, ouvre la séance. 12 membres sont présents, ainsi qu'un représentant du bureau. Catherine Guidi est élue scrutatrice.

2. Adoption de l'ordre du jour

La demande d'échange des points 5 et 6 est acceptée et l'ordre du jour approuvé avec cette modification.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire 2017 du 24 juin 2017 est approuvé (le procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 avril 2017 avait déjà été accepté lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2017).

4. Rapports annuels du président et des responsables régionaux

Le rapport annuel du président est approuvé par 10 oui et 2 abstentions.
Il est pris connaissance des rapports annuels des responsables de groupes régionaux.
Le Comité est chargé

- d'intensifier les contacts nationaux et internationaux;
- de communiquer aux membres les manifestations prévues pour l'année à venir à la fin de l'année précédente pour qu'ils puissent éventuellement y participer;
- de lancer un sondage auprès des membres à propos de leurs souhaits et de leurs attentes.

5. Comptes annuels 2017, rapport de l'organe de révision, décharge au Comité

L'AG prend note que le bureau a respecté ses obligations contractuelles d'assumer le déficit. Les comptes annuels 2017 ont donc pu être bouclés avec un bénéfice de fr. 967,58 et un capital propre de fr. 26'403,82.

L'Assemblée prend acte du rapport de l'organe de révision Schneider Treuhand und Revisions AG.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité et il est donné décharge au Comité.

6. Comptes annuels 2016, rapport de l'organe de révision, décharge au Comité

Les comptes annuels sont approuvés lors de leur second passage par 9 oui et 3 abstentions, et il est donné décharge au Comité.

7. Stratégie 2018

L'Assemblée prend connaissance de la stratégie 2018. Trois numéros de La Peau Surtout sont prévus ainsi que trois newsletters.

8. Budget 2018, fixation des cotisations des membres

Le budget 2018 est approuvé par 10 oui et 2 abstentions.
La demande de maintenir inchangée la cotisation des membres jusqu'à la prochaine Assemblée est acceptée par 8 oui, 2 non et 2 abstentions.

9. Elections

Le président Laurent Häusermann rend hommage à Nina Ehrlich qui quitte le comité et la nomme membre honoraire.

Laurent Häusermann est réélu président pour deux ans.

André Stucki, Philipp Krähenmann, Liliane Trepper et Alexander Navarini sont réélus membres du Comité pour deux ans.

Nicki Schwob est élue au Comité pour deux ans.

L'organe de révision continuera à être une personne morale.

10. Demandes du Comité et des membres

La demande d'un membre d'appliquer les décisions de l'Assemblée générale extraordinaire ne se justifie plus (les modifications de l'article 8, alinéa 4 et de l'article 9, alinéa 8 décidées lors de cette Assemblée avaient disparu par erreur lors du passage de l'ancien site Internet au nouveau). Le Comité discutera de la modification de l'article 8, alinéa 5, point 10 (prise de connaissance du programme des activités).

11. Divers

Personne ne demande la parole.

Fin de la partie officielle de l'Assemblée générale, suivie par le dîner.

Conférence

Karolin Rose, diététicienne, nous parle de l'alimentation bonne pour la peau.

Pour le procès-verbal

Philipp Krähenmann

3 mai 2018